



AVIATION CIVILE FOCUS

BO à TFFR : le tour de passe-passe de la DO FOCUS N° 11 – 3 FEVRIER 2017

Un début prometteur

Suite au déclassement en liste D du terrain de pointe-à-Pitre, et au projet de réduire les BO des approches au profit des CRNA ; le SNA/AG a invité les OS représentatives du site (SPAC/CFDT, UNSA, CGT et SNCTA) à participer à un GT sur la réduction du BO à TFFR.

A l'issue d'une première réunion une proposition pour réduire le BO de 38+1 à 35+1 a été approuvée à l'unanimité par le GT – jusqu'ici, tout va bien.

Ensuite, ça se complique

Arrive la contre-proposition de la DO : 25+1 avec en off, une proposition pour signature immédiate à 31+1 puisqu'un BO de 31 a été imposé à Fort-de-France lors de leur déclassement deux ans avant Pointe-à-Pitre ; chiffre notoirement insatisfaisant à Fort-de-France.

A ce stade déjà, cette comparaison hâtive entre les 2 organismes des Antilles fait grincer.

Encore plus ubuesque

Alors que le GT protocolaire n°8 n'a, à l'heure actuelle, rendu aucune conclusion, la DO organise en « off » un tour de passe-passe pour passer progressivement d'un BO de 31+1 à 25+1 en ne conservant à terme que les postes stratégiques et dénigrant l'encadrement intermédiaire.

Pourquoi 25+1 ? La DO a bêtement appliqué le dogme métropolitain qui veut qu'en liste D il n'y ait que 12 chefs de tour et pas de poste dédié H24 pour ces mêmes CDT.



POUR NOUS ÉCRIRE :
SPAC.CFDT@WANADOO.FR



RETROUVEZ-NOUS SUR :
WWW.SPAC-CFDT.ORG



POUR PLUS D'INFOS
01 58 09 45 55



AVIATION CIVILE FOCUS

BO à TFFR : le tour de passe-passe de la DO
FOCUS N° 11 – 3 FEVRIER 2017

Or outre-mer, il n'y a pas de militaire pour assurer la mission cruciale qu'est le SAR et il est de la responsabilité des CDT d'en assurer au moins la première heure⁽¹⁾.

Interpellée sur cette problématique, la DO s'emmêle : récupérer la disponibilité du CDT en limitant, voire suspendant le trafic en cas de déclenchement du SAR... mais outre-mer, pas de FMP et ce sont encore les CDT qui sont en charge du dépôt et du suivi des mesures de régulations.

De nouvelles propositions nécessaires

Face à la légèreté dont fait preuve la DO vis-à-vis des missions et responsabilités de ses contrôleurs, il nous semble obligatoire d'alerter les usagers, exploitants d'aérodromes pilotes, autorités, des conséquences opérationnelles de ce marchandage indigne.

La DO saura-t-elle devenir raisonnable et faire de nouvelles propositions conformes à la réalité des missions ?

(1) Le SAR première heure débute dès le déclenchement de l'opération SAR et dure jusqu'à ce que le PC SAR soit activé après l'arrivée de l'IAO, du chef d'organisme et des autres membres. Le CDT a donc pour charge durant cette période de déclencher les moyens de recherches aériens ou maritimes et de gérer les relations avec les autorités préfectorales.



POUR NOUS ÉCRIRE :
SPAC.CFDT@WANADOO.FR



RETROUVEZ-NOUS SUR :
WWW.SPAC-CFDT.ORG



POUR PLUS D'INFOS
01 58 09 45 55